

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
22 MAI 2017
3015

Luxembourg, le 22 mai 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Madame la Ministre de la Santé :

« Il est prouvé que le poids excessif des cartables a une incidence sur la santé des écoliers à un âge où leur corps est en développement : fatigue, mal de dos, déformation de la colonne vertébrale, troubles de la statique vertébrale et troubles musculo-squelettiques (TMS).

En effet, des études récentes, menées par des associations ainsi que par des professionnels de santé, ont montré que le poids maximal tolérable d'un cartable ne devrait dépasser 10 % du poids de l'enfant, donc environ 2,5 kg pour un enfant du cycle 2.

Or, il nous semble que ce seuil soit bien souvent dépassé.

Voilà pourquoi, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et à Madame la Ministre de la Santé:

- Existe-t-il des études sur le poids moyen des cartables au Luxembourg ? Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions ?*
- Est-ce qu'il existe des instructions ou circulaires ministérielles qui sont actuellement applicables en la matière ?*
- Dans la négative, est-ce que les ministres envisagent éventuellement de lancer une campagne de sensibilisation ?*
- Messieurs les ministres pensent-ils que la stratégie « Digital(4)Education » du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse puisse avoir un impact sur le poids des cartables ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre parfaite considération.



Gusty GRAAS
Député



Gilles BAUM
Député



Luxembourg, le 19 juin 2017

Monsieur le Président de la Chambre des
Députés
19, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Ministre de la Santé à la question parlementaire N° 3015 des Députés Gusty Graas et Gilles Baum

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'études systématiques et empiriquement valides sur le poids moyen des cartables au Luxembourg. Cependant, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est tout à fait conscient de la problématique et a fait des efforts considérables en relation avec le matériel didactique édité pour l'enseignement fondamental. Dans cet ordre d'idées, le poids des manuels a pu être réduit dans les dernières années de 10 à 20% par le choix conséquent de papiers légers et par le remplacement des couvertures en carton dur par du papier renforcé.

En ce qui concerne des recommandations au sujet du poids maximal tolérable, il reste à constater que la règle selon laquelle le poids d'un cartable rempli ne devrait dépasser 10% du poids de l'enfant, doit être attribuée dans son origine à la norme DIN 58124. Cependant, cette règle fut éliminée de la norme en 2010, après qu'elle fut falsifiée par d'autres études, comme p.ex. une étude longitudinale de l'Université de Sarrebruck menée par le Dr. Oliver Ludwig, publiée en 2011¹, renvoyant la règle des 10% au domaine des mythes (www.kidcheck.de). L'étude montre que des effets sur la musculature dorsale ne peuvent se produire qu'à partir de 20 à 25% du poids de l'enfant. En plus, il est discutable, si le temps relativement court réservé au port du cartable (jusqu'à 15 minutes par intervalle de temps) peut avoir un effet néfaste sur la santé, si on le compare au temps passé par les élèves en situation de salle de classe, assis dans des bancs qui ne sont pas toujours adaptés à leur taille, sans qu'il ne leur soit permis de se bouger pendant des laps de temps relativement longs.

La question du poids des cartables est certes importante, mais elle doit être considérée de manière systémique, en incluant tous les facteurs, qui au cours de la journée scolaire puissent avoir un effet sur le bien-être et la santé des élèves. Ainsi se pose la question fondamentale, comment une organisation scolaire, p.ex. selon les principes des « Bewegte Schulen » (<https://portal.education.lu/Portals/14/champs-action/promo-sante/presentation-ecole-mouvement-2015-03.pdf>) ou une reconsidération du temps consacré à l'éducation physique à l'école puissent avoir des effets bénéfiques sur le développement psychomoteur de tous les enfants. Il va sans dire que le ministère encourage tous les projets qui favorisent un apprentissage par le mouvement, dont la mise en œuvre a déjà abouti dans les communes de Fischbach, Larochette et Nommern à des projets très prometteurs et qui a été

¹ Ludwig, O., Schmitt, E. (2011): Kid-Check - Haltungsschwächen bei Schüler/innen – machen schwere Schulranzen krank? Saarbrücken: Universitätskliniken des Saarlandes.

étendu pendant l'année scolaire 2016/2017 à sept écoles supplémentaires (<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/themes-transversaux/dossiers-presse/2015-2016/160608-bewegte-schule.pdf>). Il est rappelé que le ministère entend généraliser cette offre au niveau national, en encourageant toutes les écoles fondamentales et maisons relais de mettre en œuvre le concept pour profiter de ces avantages.

Comme il revêt une évidence que des matériels informatiques ont un impact favorable sur le poids des cartables, j'ai invité mes services, notamment le Service de Coordination de la recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) et le Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE) à élaborer une stratégie en vue de l'implémentation du Digital(4)education à l'enseignement fondamental.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke on the left that curves upwards and then loops back down to the right, ending in a small hook.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse